

tous les visages de la musique

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute un/une :

CHARGÉ.E DE MÉCÉNAT

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal Jean-Marie Rausch, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Description du poste

Sous l'autorité de la Responsable du mécénat et du développement, le/la chargé.e de mécénat est en charge du développement du mécénat et des partenariats.

Il/elle assure les missions principales :

- développer le mécénat et le partenariat des entreprises et les appels à projets des fondations afin de contribuer au financement des activités de la Cité musicale-Metz,
- participer à la recherche de grands donateurs, ainsi qu'au développement de nouvelles stratégies de financement comme le crowdfunding,
- organiser et gérer les événements de prospection et de collecte de fonds (soirées de prospection, dîner de Gala...),
- participer au développement et à l'animation du Cercle des mécènes particuliers,
- collaborer à la mise en œuvre du plan d'animation du Club des entreprises mécènes et à la fidélisation des partenaires existants,
- participer, avec la responsable du service, aux événements du Club et du Cercle : gestion de l'événement, accueil des mécènes et des artistes, gestion des retombées de l'événement,
- participer à l'amélioration continue des outils de pilotage des actions de mécénat et des indicateurs de mesure d'impact des actions engagées,
- participer à la mise à jour des supports internes et externes ainsi que des documents de présentation en direction de potentiels mécènes, en cohérence avec la stratégie de la Cité musicale-Metz,











tous les visages de la musique

- assurer le suivi administratif des conventions de mécénat : archivage des conventions et suivi des paiements auprès de la comptabilité,
- assurer le reporting de l'activité par l'alimentation des tableaux de bord, le suivi d'indicateurs et la rédaction de bilans notamment pour le rapport d'activité annuel,
- assurer un suivi de l'actualité liée au mécénat d'entreprises et particulier, sponsoring et partenariat dans le secteur culturel mais aussi du monde économique via une veille active.

FORMATION ET EXPERIENCE

Formation supérieure bac +4/5 ; IEP, école de commerce, Master de type gestion de projets culturels, management des entreprises culturelles, marketing ou commercial. Expérience à un poste similaire dans un établissement culturel appréciée.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Très bonne connaissance des entreprises, de leur mode de fonctionnement.

Bonne connaissance du marketing et des techniques de levées de fonds.

Maîtrise des techniques de négociation.

La connaissance du secteur du spectacle vivant est un plus.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Excellente présentation et fortes capacités relationnelles avec des interlocuteurs variés. Fortes capacités d'écoute, de négociation, capacité à convaincre, ténacité, réactivité. Qualités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse. Capacité à travailler en équipe.

Type de contrat : CDD 9 mois conclu dans le cadre d'un remplacement congé maternité, de droit

privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Localisation : Metz - Arsenal Jean-Marie Rausch - avec déplacements ponctuels sur

l'ensemble des sites de la Cité musicale-Metz.

Rémunération : Groupe 5 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises

artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant,

œuvres sociales comité social et économique.

Durée du travail : forfait horaire annualisé base 35 heures hebdomadaires - contraintes horaires

spécifiques lors des évènements en soirées et week-end.

Candidature : date limite le 28 novembre 2025 / CV et lettre de motivation à transmettre à

recrutement@citemusicale-metz.fr

Entretiens de recrutement planifiés les 11 et 12 décembre 2025.

Prise de fonction : Janvier 2026.











12, rue des Trinitaires 57000 Metz

